

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 39 (1930)
Heft: 27

Rubrik: Informations économiques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une trouvaille discutable

Parmi les moyens pris en France, depuis la création du haut commissariat au tourisme, pour attirer les étrangers et leur faire connaître les avantages des voyages dans ce pays, on a signalé dernièrement l'organisation des « *Quinze jours en France pour cent dollars* ». Un billet circulaire en chemin de fer et des arrangements spéciaux avec certains hôtels de différentes régions permettent pour ce prix, non seulement aux Américains particulièrement visés, mais aux autres étrangers et aussi aux Français, de parcourir durant deux semaines Paris et une bonne partie de la France.

Dès le lancement de la formule, les journaux ont proclamé qu'elle était appelée au plus grand succès. On en attend une forte recrudescence du mouvement touristique, une réfutation victorieuse de toutes les assertions malveillantes et injustes répandues sur le compte des stations d'étrangers et des villes d'eaux françaises, une démonstration nette du confort offert en France, une preuve du bon marché du tourisme dans ce pays, etc.

A première vue, tout cela semble parfait et l'auteur de ces lignes a été sur le point, tout d'abord, de citer cette invention en exemple à la Suisse, en suggérant l'organisation d'une entreprise similaire. Mais en y regardant de plus près, notre enthousiasme s'est considérablement refroidi.

Il paraît qu'on décompose les cent dollars, ou les 2500 francs français, en 850 à 900 francs pour les hôtels et 1600 à 1650 francs pour les déplacements et autres dépenses. On voit que la belle part a été faite aux chemins de fer. Quant aux hôtels, ils devront se contenter de 50 à 60 francs par jour pour le logement et la nourriture, ce qui équivaudrait chez nous à une pension de 10 à 12 francs suisses.

Il est évident qu'ça ce prix les « *Quinze jours pour cent dollars* » ne pourront pas être reçus dans les palaces, ni même dans des hôtels de premier ordre. Voilà, à notre avis, l'inconvénient principal de toute l'organisation. En voulant avant tout rechercher le bon marché, on risque d'obtenir le même résultat que les commerçants qui lancent de la pacotille-réclame à bas prix ; on en achète une fois, mais on n'y revient pas. Ce n'est pas là une réclame réelle et d'effet durable.

Ou bien les hôtels adhérant à l'entreprise devront faire des sacrifices à titre de propagande et travailler à perte. Mais la propagande ainsi faite ne pourra pas non plus porter des fruits pour un long avenir, puisque cette réception à un prix inférieur au prix de revient ne saurait durer indéfiniment.

Tout bien considéré, nous estimons que cette propagande, assez habile il faut en convenir, se fera elle aussi aux dépens de l'hôtellerie, comme celle des repas vin compris, comme celle de l'incorporation des taxes officielles dans la note des clients, qui croient que tout ce qu'ils paient à l'hôtel revient à l'hôtel et le trouvent finalement exagérément cher.

Ce n'est pas en Suisse seulement que l'hôtellerie a bon dos.

spécial avec illumination de la rade et une soirée familiale dans la salle de fêtes de l'exposition. Le lendemain dimanche est réservé à la deuxième séance de l'assemblée annuelle, à un banquet dans la salle des fêtes et à une visite de l'exposition. Des excursions auront lieu le lundi, en bateau sur le lac de Zurich et en chemin de fer à Feusisberg, Einsiedeln, etc. L'ordre du jour de l'assemblée annuelle, à part les questions habituelles d'affaires : rapport, comptes, budget, nominations, etc., porte la présentation des rapports suivants : M. F. Joss, conseiller d'Etat et conseiller national à Berne, parlera de l'orientation professionnelle ; M. J.-L. Cagian, président de la Société suisse des entrepreneurs à Zurich, des assurances vieillesse et survivants ; M. A. Schirmer, conseiller national à St-Gall, de l'état actuel de la législation fédérale sur les arts et métiers ; M. H. Tschumi, conseiller national, d'une maison de repos et de vacances pour les arts et métiers suisses et M. J. Lauri, président de l'Association des épiciers suisses à Safenwil, du problème du commerce sur la rue.

L'Union romande du tourisme (Pro Leman) a tenu son assemblée générale annuelle le 18 juin à Lausanne, sous la présidence de M. L.-C. Michaud, président du comité de direction. Le rapport annuel fut de M. Chaudet, directeur, a donné lieu à une très intéressante discussion d'où l'on peut déduire qu'il y a encore de grands efforts à accomplir en Suisse romande pour assurer la sauvegarde des intérêts touristiques et ferroviaires. L'Union romande s'est déclarée d'accord avec les auteurs de l'initiative demandant la fusion, sur le terrain de la propagande touristique suisse, du Service de publicité des C. F. F. et de l'Office national du tourisme, cette concentration ne pouvant qu'augmenter et renforcer avantageusement notre propagande à l'étranger. Des remerciements ont été votés par M. Chaudet, directeur de l'Union, pour la grande activité qu'il a déployée au service du tourisme romand. Les comptes, qui accusent une dépense totale de 76.819 fr. 85, couverte par les recettes, ont été adoptés, ainsi que le budget pour 1930, prévoyant 100.000 fr. aux dépenses. Les contrôleurs des comptes, MM. R. Bourgeois à Lausanne et P. Amiguet à Chesières, ont été réélus, avec MM. Bachmann à Monthey et Giroud à Vevey comme suppléants. La série sortante du conseil a été confirmée à l'unanimité pour une nouvelle période de trois ans. Elle comprend MM. Contat à Monthey, Schoerli à Montreux, Leyvraz à Aigle, Meystre à Lausanne, Mottier à Montreux, Mudry à Montana et L. Bourgeois à Lausanne.

La Société des épiciers suisses a tenu son assemblée des délégués le 23 juin à Zurich. Il y avait environ 200 participants. M. J. Lauri a été réélu président. M. Brandenberger, directeur de l'Union d'achats à Olten, a fait un exposé sur la rationalisation du petit commerce. L'assemblée a voté la résolution suivante : « Les commerçants suisses en denrées alimentaires, autonomes et organisés, admettent le programme : bonnes marchandises à bon marché. Grâce à leurs organisations d'achats et à leurs possibilités de rationalisation de l'achat et de la vente, ils peuvent livrer des marchandises à aussi bon compte et aussi bonnes que tout autre forme de commerce ne bénéficiant pas de priviléges fiscaux ou autres. Etant un élément indispensable de l'économie publique suisse, ils font appel à la solidarité de tous les citoyens pour leur assurer une juste rémunération de leur travail et d'équitables possibilités d'existence. »

L'Union suisse des arts et métiers tiendra son assemblée annuelle ordinaire les 26 et 27 juillet 1930 à Wädenswil, à l'occasion de l'Exposition industrielle des arts et métiers qui aura lieu alors dans cette ville. Le programme du samedi 26 prévoit une séance du comité central et une première séance de l'assemblée générale, une excursion sur le lac en bateau

Notre bétail. — A la montée du bétail à l'apogée, on a constaté d'une façon générale que les troupeaux avaient un effectif plus réduit que ces dernières années. La diminution est de 15 à 20%, particulièrement en ce qui concerne le jeune bétail. On attribue cet état de choses à la forte demande de bétail de boucherie. Comme la récolte de foin est abondante cette année, on croit que dès l'automne prochain le cheptel bovin aura regagné son effectif ordinaire.

Le Viège-Zermatt en 1929. — Le compte d'exploitation de cette ligne accuse pour l'exercice 1929 un excédent de recettes de 645.192 fr. 37, supérieur de 30.909 fr. 42 à celui de 1928. Le total des recettes en 1929 a été de 1.197.093 fr. 04 et celui des dépenses de 551.900 fr. 67. Le conseil d'administration, réuni le 21 juin à Zermatt, a voté la répartition suivante du bénéfice : 49.000 fr. aux 7000 actions de priorité de 100 fr. et 322.500 fr. aux 43.000 actions ordinaires de 100 fr., sous forme d'un dividende de 7%, sous déduction de l'impôt fédéral de 3% sur les coupons ; 24.500 fr. au conseil d'administration (dix membres) et 22.904 fr. 06 au report à compte nouveau.

Pour maintenir le prix du lait. — Dans un communiqué à la presse, le Comité de l'Union suisse des paysans attire l'attention du public suisse et des autorités sur l'évolution angoissante du marché international du lait et des produits laitiers. Bien que les prix actuels du lait soient insuffisants pour assurer aux paysans une existence acceptable, il faut s'attendre à ce qu'ils baissent encore sensiblement par suite de la dépression qui se manifeste sur le marché étranger, si des mesures spéciales ne sont pas prises par les autorités. L'Union suisse des paysans estime qu'il est du devoir du peuple suisse de préserver la population agricole de cette baisse et de l'aider à obtenir un prix du lait qui ne soit pas inférieur au 150% du taux d'avant-guerre. Elle déclare que de son côté elle fait tout son possible pour aléger la situation sur le marché du lait en orientant davantage les exploitations rurales vers la production des céréales, l'engraissement du bétail de boucherie et l'élevage, tout en s'attachant à améliorer la qualité du lait et des produits laitiers.

Les services d'escampte de la Suisse romande, au nombre de 15, groupant 5.000 détaillants, qui ont remboursé 5.5 millions de francs d'escampte aux consommateurs en 1929, représentant un total de vente de 111,5 millions, ont tenu le 23 juin à Ouchy, sous la présidence



AGENCE GÉNÉRALE POUR LA SUISSE
FRED. NAVAZZA — GENÈVE

Pacht-Ausschreibung

Infolge Rücktritt des bisherigen Pächters wird hiermit die altrenomiertere

Pension hierter

Kramgasse 5 — Kirdigasse 4 in Bern

zur Pacht ausgeschrieben.

Antritt 1. Nov. 1930. Das Pachtobjekt, in ruhiger Lage, enthält 17 Fremdenzimmer mit total 26 Betten, sowie die üblichen Gesellschaftsräume und Dependenzen. Schriftl. Angebote sind zu richten an Herrn Dr. R. v. Stürler, Fürsprecher, Bundesgasse 6 in Bern, woselbst auch weitere Ausk. ert. wird.

Bern, den 28. Juni 1930.

Zunftgesellschaft zum Affen, Bern.

Auf Frühjahr 1931, event. früher, zu pachten event. später kaufen gesucht

kleineres Berghotel

Sommer- und Winterbetrieb. Offeren unter Chiffre Ac 5978 Y an Publicitas Bern.

Revue-Inserate haben Erfolg!

Der Magen Ihrer Gäste
verträgt am besten

PASSUGGER - Theophil
das naturelle Mineralwasser
ohne künstlichen Zusatz

OVERHOFEN am Thunersee

VICTORIA HOTEL

Bestes Familienhaus in dominierender, zentraler, aussichtsreicher Lage. Fließendes Wasser, Bäder, Park, 2 Tennis. Mass. Preise, modernster Comfort.

Gesucht per 1. Okt. in einem Fremden- od. Hauptzentrum

1 Verkaufslokal

mit Schaufenster in guter Geschäftslage. Offeren sind zu richten unter Chiffre 8 2134 T an Publicitas, Thun.

la. Hotel-Pension im Tessin

offeriert Kollegen oder besseren Angestellten unseres Faches sehr gepflegte volle Pension, von Ende Okt. 1930 bis Ende Februar 1931, bei sehr missigem Preis, wenn nach Vereinbarung sofortiger Vorauszahlung bei höherer Vorauszahlung einzuholen. Referenzen stehen zur Verfügung. Erholungshedürftige la. Gelegenheit. Off. erb. unter Chiffre RG 2142 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

LOCARNO

Zu verkaufen in Brissago gutgehende

PENSION

25 Betten, 18 Zimmer, Tea-room, Esszimmer, Salon, Vestibule, Küche, Bad u.a.m. 6800 m², Garten u. Park. Preis 140.000 Fr. Anzahlg. Fr. 30/40.000.

Anfragen an Reise- und Fremdenbüro, Locarno, Bahnhofplatz, erbeten.

HOTEL

Jahres- und Saison-Geschäfte

vermittelt
die führende, seit über 25 Jahren bestehende Spezial- und Vertrauens-Firma:

G. Kuhn, Zürich

Hotel-Immobilien

56 Bahnhofstrasse 56

Feinste Referenzen Strenge Diskretion

Pension

am Vierwaldstättersee bei Luzern als Gelegenheit

zu verkaufen

Kaufpreis Fr. 105.000

Anzahlung „ 35.000

Auskunft:

Postlagerkarte

Nr. 1339, Luzern.

Insiderin bringt Gewinn!

Von durchaus fachkundigem Fräulein gesetzten Alters wird

Hotel od. Pension

mit circa 30 bis 40 Betten in gutem Fremdenzentrum

zu kaufen od. zu mieten gesucht

Gut eingerichtet, wenn möglich mit fließend. Wasser in den Zimmern.

Jahres- od. Zwischenmietgeschäft bevorzugt. Offeren erbeten unter Chiffre A. B. 2099 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Anerkannt bestes
Schweizer Tafelwasser

de M. Ami Pflüger, administrateur du service d'escompte de Lausanne, une assemblée de délégués venus des cantons de Fribourg, Genève, Neuchâtel, Valais et Vaud. Les délibérations ont porté sur l'uniformisation de l'escompte pour paiements au comptant, sur l'interdiction des doubles timbres-escompte, sur le système de remboursement des timbres par les banques ou des bureaux spéciaux, sur la formation professionnelle des détaillants, etc. Des renseignements fournis à cette occasion, il résulte que la Suisse possède 118 services d'escompte, qui ont remis en 1929, en timbres-escompte, aux consommateurs, une somme de 16.152.495 francs, représentant une vente au détail de 327 millions. Les deux services les plus importants de la Suisse romande sont ceux de Genève, avec un total de timbres-escompte de 1.976.860 fr. et de Lausanne avec 1.289.060 francs. C'est le canton de Berne qui vient en tête avec 2.194.300 fr. d'escompte; le canton de Vaud est en deuxième rang avec sept services et 2.146.966 fr. d'escompte.

Nouvelles diverses

Montreux-Clarens. — Nous apprenons que M. P. Souvairan a vendu son Hôtel-Pension du Châtelard, qu'il exploitait depuis 22 ans, à M. Albert Brandenberger, à Lugano, qui y est entré le 1er juillet. Le nouveau propriétaire dirigera l'entreprise dans le même sens et le même esprit que son prédécesseur.

La Journée autrichienne de la ZIKA a eu lieu le 27 juin. Un banquet a réuni l'équipe nationale autrichienne, les représentants des autorités et des cuisiniers suisses et du comité d'organisation. Parmi les invités, on remarquait M. Amuat, vice-consul d'Autriche à Zurich et M. Wolf, président de la Société des hôteliers de Vienne.

Caux-Palace. — Après les réparations fondamentales qu'il a subies et qui le transforment si confortablement, le Caux-Palace rouvrira ses portes le 6 juillet. Complètement rénové et modernisé, cet établissement répond aujourd'hui à toutes les exigences. Toutes les chambres sont pourvues du téléphone et de salles de bain avec eau courante. En outre, un nouveau restaurant pouvant contenir 250 couverts remplace les anciennes salles. Ainsi rajeuni et aménagé au goût d'une clientèle de plus en plus difficile, le Caux-Palace est appelé à être le centre de ralliement du high-life cosmopolite.

Bex-les-Bains. — L'abbé Mermel, le sourcier bien connu, a retrouvé la source sulfureuse saline dite des Isles, qui avait fait la première renommée de Bex et que l'on avait perdue depuis plus d'un demi-siècle. Elle est à proximité de la localité, à une faible profondeur et débite 240 litres à la minute. Le sourcier a signalé d'autre part la présence, à une faible profondeur également, dans la propriété du Grand Hôtel des Bains et de Bex, de plusieurs sources sulfu-

reuses dont on ignorait l'existence et qui seront très facilement captées. L'abbé Mermel se propose de continuer ses recherches de sources minérales dans la région. Il est superflu de signaler l'importance de ces découvertes pour l'avenir de Bex-les-Bains.

Imitations de l'absinthe. — Le 15 juillet entrera en vigueur un arrêté fédéral modifiant l'article 2 de l'ordonnance d'exécution de la loi fédérale sur l'interdiction de l'absinthe, et par conséquent interdit, toute boisson alcoolique destinée à être consommée pure ou additionnée d'eau et qui réunit les trois caractères suivants: 1) odeur et saveur de substances aromatiques telles que celles qui sont contenues dans l'anis, le fenouil, etc.; 2) trouble produit par l'addition d'eau; 3) teneur en huiles essentielles supérieure à certaines limites déterminées. L'article 3, concernant les méthodes de contrôle, est également modifié. Attention aux contraventions!

Coupe des nations de football. — Pendant la semaine du Tournoi international de football à Genève, les neuf équipes champions de leurs pays respectifs participant aux épreuves sont réparties comme suit dans les hôtels de la place: *Slavia* de Prague (Tchécoslovaquie), hôtel Métropole; *Irún* (Espagne), hôtel de Genève; *Bologna* (Italie), hôtel *Regina*; *Bruges* (Belgique), la Résidence; *Furth* (Allemagne), hôtel de Russie; *Go Ahead* (Hollande), hôtel du Siège; *Sète* (France), hôtel Touring et Balance; *Ujpest* de Budapest (Hongrie), hôtel Victoria et *First* de Vienne (Autriche), hôtel Richemond. — Sont représentés douze journaux et agences de presse de l'Allemagne, trois de l'Angleterre, cinq de l'Amérique, 18 de la France, un de la Hollande, trois de la Hongrie, deux de l'Italie et un de la Turquie.

La Journée française à la ZIKA. — Au prix de bien des difficultés, le comité d'organisation de la ZIKA a réussi à constituer une équipe de cuisiniers français pourvus d'un pedigree attaquant et qui a obtenu du reste un fort beau succès au concours artistique. La preuve que les malentendus du début ont été dissipés, c'est que le gouvernement français a délégué à Zurich M. Gaston Gérard, haut commissaire au tourisme, pour y présider une *Journée française*, qui comptera parmi les plus brillantes de la ZIKA. Reçue à 10 h. 30 par le comité d'organisation, M. Gaston Gérard visita d'abord la ZIKA, accompagné de son chef de cabinet M. Audran, de M. Dunant, ministre de Suisse à Paris, de M. Albert Junod, représentant du Conseil fédéral, de M. Streuli, conseiller d'Etat, de M. Klotz, président de la ville de Zurich, de M. Pouillot, président de la Chambre de commerce française à Lausanne et de M. Henry Prévost, consul général de France à Zurich. M. Gérard porta sur l'exposition des jugements très élogieux. Un banquet exquis, servi dans le meilleur cru du pays, fut servi au Restaurant suisse. M. Junod, porteparole à la fois des autorités fédérales, cantonales et communales, souhaita en termes excellents la bienvenue au représentant du gouvernement français. Il montra que si le tourisme crée une émulation et forme un élément de concurrence dans les rapports entre nations, il n'est pas moins

d'essence internationale et contribue au rapprochement des peuples. M. Gaston Gérard apporta le salut du gouvernement français aux autorités suisses et aux organisateurs de la ZIKA. Il se déclare heureux d'avoir été chargé d'une mission qui lui a procuré l'occasion de visiter la magnifique exposition internationale d'art culinaire. La ZIKA elle-même fait de bonne besogne pour le rapprochement des peuples et le tapis blanc de ses nappes de banquet est sans doute préférable au tapis vert des diplomates. M. Gérard porta son toast aux autorités helvétiques, à leur ministre à Paris et à la Suisse entière.

Trafic et Tourisme

Zermatt-Grisons. — Depuis l'ouverture à l'exploitation du tronçon à voie étroite Viège-Brigue, tous les trains ont des wagons en correspondance directe entre les lignes Viège-Zermatt et Furka-Oberalp. Depuis le 1er juillet, le *Glacier-Express* quitte St-Moritz à 8 h. 15 et Viège à 17 h. pour arriver à Zermatt à 18 h. 55. Il quitte Zermatt à 7 h. 30 et Viège à 9 h. pour arriver à St-Moritz à 18 h. 20.

Propagande montreusienne à la Riviera. — Une entreprise privée a fait paraître à Nice, sous les auspices de la Société de développement de Montreux, un excellent petit guide de Montreux dû à la plume d'un Français ami de cette station, M. Pierre Borel. Ce guide, d'un format réduit, très pratique, bien présenté et illustré de jolis clichés de la contrée, est destiné surtout à faire connaître la Riviera suisse aux hôtes de la Riviera française.

Les postes alpestres. — Pendant la semaine du 15 au 22 juin, ont transporté 15.799 voyageurs, au lieu de 15.317 durant la semaine correspondante de 1929, qui cependant, dans la statistique, comptait une journée de plus. Les plus gros chiffres de voyageurs ont été enregistrés sur les services suivants: Nesslau-Buchs 2376, St-Moritz-Maloja 1977, Corse-Tiefencastel 1330, Grimsel 822, Furka 724, Bernardin 684, Flüela 635, Reichenau-Flims-Waldhausen 612, etc.

Conférence des transports. — La Conférence commerciale des entreprises de transports suisses et des intéressés au trafic a siégé à Berne le 27 juin. Elle a décidé entre autres d'abandonner la limite de poids de 10 kg. pour les colis à main que les voyageurs sont autorisés à emporter avec eux dans les wagons. Les voyageurs pourront donc désormais prendre avec eux, sans limite de poids, autant de colis que le permet la place disponible au-dessus et au-dessous du siège qu'ils occupent.

L'avion et l'hôtel. — Un des grands hôtels de Paris a inauguré dernièrement son propre service aérien pour la convenance de ses clients, à la disposition desquels il met deux appareils, soit pour transporter aux ports français les voyageurs qui partent, soit pour les ramener ceux qui arrivent, soit pour les emporter n'importe où en Europe à des prix fixes. Tous les arrangements nécessaires sont faits par la direction de l'hôtel, dont les automobiles particulières portent

les voyageurs au champ d'aviation du Bourget ou les en ramènent. L'un des avions est une limousine Farman à trois places; l'autre est un Newport-Delage pour quatre passagers.

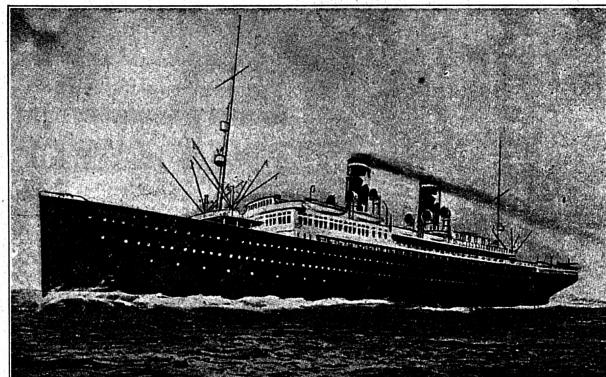
Le Tour d'Europe aérien 1930 aura lieu du 20 au 31 juillet. Il est organisé par l'Aéro-Club d'Allemagne, qui a fourni le vainqueur de 1929. C'est un circuit d'environ 7500 km., passant par huit pays, avec une participation de plus de cent avions. Ce concours d'aviation touristique est organisé de telle sorte que malgré la diversité des types d'avions (près de 20 types différents) et des qualités des pilotes, la concurrence entre les participants n'a rien d'inégal. L'itinéraire comprend notamment, dans la seconde moitié du parcours, les aérodromes de Lausanne et de Berne. Le groupe de tête arrivera à Lausanne (Blecherette) le 24 juillet et aucun avion ne repartira de cette ville avant le 25 au matin. Les premiers avions atterrissent à Berne (Belpmoos) le vendredi 25 dans la matinée.

Statistique valaisanne. — Le premier recensement du mouvement touristique en Valais durant la saison d'été 1930 a été opéré pour la nuit du 14 au 15 juin. On a constaté à cette date la présence de 779 Suisses (836 le 15 juin 1929 et 913 le 15 juin 1928), 513 Anglais (422 et 610), 404 Allemands (290 et 254), 143 Français (99 et 118), 101 Américains (41 et 63), 74 Italiens (33 et 17), 62 Hollandais (49 et 48), 51 Belges et Luxembourgeois (40 et 41) et 71 ressortissants d'autres pays. On a compté 2198 hôtes dans les hôtels et 226 dans les chalets, soit au total 2424, au lieu de 2040 le 15 juin 1929 et de 2185 à la même date de 1928. La statistique a atteint 285 hôtels dont 11.247 lits. La moyenne de l'occupation des lits a été de 20% dans l'ensemble du canton, soit de 27% dans le Haut-Valais, de 21% dans le centre et de 12% dans le Bas-Valais.

Nouvelles sportives

Semaine internationale de l'automobile à St-Moritz. — Encouragé par l'éclatant succès de la première Semaine de l'automobile qui a eu lieu en 1929 au mois d'août, St-Moritz se prépare maintenant pour le deuxième tournoi, fixé à la semaine du 18 au 24 août 1930. Cinq épreuves sont prévues au programme: rallye, kilomètre lancé, gymkhana, concours d'élegance et enfin la course de montagne, sur le parcours de 16 km. 500 entre Poschiavo et le col de la Bernina. Les nombreuses demandes arrivant de tous côtés témoignent le vif intérêt du monde des automobilistes pour le meeting de St-Moritz. Cette démonstration sera dotée de 50.000 francs de prix.

Exigez le
GONZALEZ
Cognac authentique



DAMPFER „AUSONIA“

Die

SITMAR-LINIE

in Genua gewährt den Teilnehmern am

International. Kongress der Hoteliers in Cairo (Nov. 1930)
auf dem **Passagepreis GENUA - ALEXANDRIEN** für Hin- und Rückfahrt
eine Reduktion von

50%

Absfahrten jeden Donnerstag mit den Luxus-Schnell dampfern
„AUSONIA“ 13700 T, „ESPERIA“ 12500 T. via Neapel und Sykarus

Erdienst alle 14 Tage mit den beliebten Dampfern „ITALIA“ und „BRASILE“

Auskünfte und Belegung der Schiffplätze durch die Generalagentur für die Schweiz:

„SUISSE-ITALIE“

Sitz: Zürich, Bahnhofstrasse 80

Vertreter in: Basel, Genf, Lausanne, Lugano, Locarno, Luzern, St. Gallen

EIN SOMMER-NACHTSFEST



Zarte Musik klingt durch den
Garten . . . die milde Abendluft
ist von Blumendüften erfüllt . . .

Auf der Terrasse tanzen einige
Paare

An den dunklen Gartenwegen
entlang glühen von Baum zu
Baum Lichtgirlanden . . . rot,
violett, orange, gelb, grün, blau,
weiß, . . .

Ihr Gartenfest wird zu einem Erfolg, wenn Sie für die künstlerische und originelle Ausschmückung von Sälen, Terrassen, Gartenwegen und Lauben die Philips Illuminationslampen verwenden.

Verlangen Sie bei uns unverbindlich Prospekte und Preisofferte.

PHILIPS